

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 10 JUIN 2019, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, François Potvin et Jocelyn Robert.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

169-2019

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

170-2019

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13-05-2019, avec dispense de lecture
5. Suivi du procès-verbal
6. Sollicitations, invitations, adhésions
7. Vacance au poste de conseiller siège numéro 4 - Démission de M. Robin Gauthier
8. Approbation des comptes du mois d'avril 2019
9. Adoption du règlement d'emprunt 548-2019, de 538 300 \$, concernant les égouts de la rue Picard
10. Adoption du règlement d'emprunt 549-2019 de 296 000 \$, concernant les compteurs d'eau
11. Adoption du règlement 550-2019 - Compteurs d'eau
12. Avis de motion - Règlement 551-2019 modifiant le règlement de lotissement 425-2011 (concernant les frais de parcs)
13. Adoption du projet de règlement 551-2019 modifiant le règlement de lotissement 425-2011 (concernant les frais de parcs)
14. Offre de services en urbanisme - Atelier urbain
15. Mandat de signature pour les dossiers d'urbanisme
16. Dérogation mineure au 790 rue St-Cyrille
17. MTQ panneau affichage vitesse 30km et pré-signal
18. Engagement de la Ville - Augmentation de la capacité du système des eaux usées
19. Soumissions - Lignage routier 2019
20. Officialisation d'engagement d'un inspecteur en bâtiment et environnement
21. Représentant au comité de la sécurité publique
22. Signature d'entente avec l'usine de congélation
23. Correspondance
24. Rapport des élus
25. Questions du public
26. Varia
27. Prochaine assemblée publique le 15 juillet 2019
28. Levée de l'assemblée

171-2019

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

172-2019

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 13-05-2019, AVEC
DISPENSE DE LECTURE :

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 13 mai 2019, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 13 mai 2019, tel que déposé à la présente séance;

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

173-2019

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

Aucun.

174-2019

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

Aucune demande acceptée.

NOTE: Les demandes des organismes suivants ont été refusées: Fondation du Cégep de St-Félicien (Défi Déméter), Festival du cowboy de Chambord (Commandite 27e édition), Mouvement Action Chômage (Campagne de financement 2019-2020).

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

175-2019

VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER SIÈGE
NUMÉRO 4 - DÉMISSION DE M. ROBIN
GAUTHIER :

ATTENDU que le mandat du conseiller au siège numéro 4, M. Robin Gauthier, a pris fin le 21 mai 2019, date effective de sa lettre de démission remise à la directrice générale;

ATTENDU que ce 10 juin 2019, un avis de vacance du poste de conseiller au siège numéro 4 est déposé par la directrice générale à la présente séance du conseil;

ATTENDU que la vacance au poste de conseiller au siège numéro 4 a été constatée plus de 12 mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale;

ATTENDU que le poste de conseiller au siège numéro 4 doit être comblé par une élection partielle;

Je, Lyne Groleau, directrice générale et greffière, avise le conseil, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, de la vacance au poste de conseiller au siège numéro 4 de la Ville de Normandin, et avise également le conseil que je fixe, conformément à l'article 339 de cette même loi, la date du scrutin au 6 octobre 2019.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

176-2019

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS
D'AVRIL 2019 :

CONSIDÉRANT que les élu(e)s responsables ont analysé les comptes du mois de mars 2019 et que le tout est conforme aux politiques actuellement en vigueur inhérentes aux achats et dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter les comptes du mois d'avril 2019 et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels, le tout selon les listes remises à tous les élus par le directeur financier de la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal approuve et entérine le paiement des salaires, des allocations de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois d'avril 2019, pour un montant de 508 853.57 \$, le tout tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil de la Ville de Normandin, après avoir été vérifiées par l'élue mandatée à cette fin.

REPRODUCTION DU CERTIFICAT DE CRÉDIT
DU DIRECTEUR FINANCIER NUMÉRO 04-2019

Je soussigné, Gilles Potvin, directeur financier de la Ville de Normandin, certifie que la Ville de Normandin disposait des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont autorisées.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

177-2019

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 548-
2019, DE 538 300 \$, CONCERNANT LES
ÉGOUTS DE LA RUE PICARD :

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 13 mai 2019;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil municipal ont préalablement reçu une copie du texte du règlement;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte le règlement numéro 548-2019, décrétant un emprunt de 538 300 \$ pour effectuer des travaux de renouvellement de conduites d'égout sur la rue Picard.

NOTE: Le règlement sera reproduit en totalité dans le registre des règlements de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

178-2019

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 549-
2019 DE 296 000 \$, CONCERNANT LES
COMPTEURS D'EAU :

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 13 mai 2019;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil municipal ont préalablement reçu une copie du texte du règlement;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte le règlement numéro 549-2019, décrétant un emprunt de 296 000 \$ pour l'achat de compteurs d'eau et la réalisation de travaux d'implantation desdits compteurs.

NOTE: Le règlement sera reproduit en totalité dans le registre des règlements de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

179-2019

ADOPTION DU RÈGLEMENT 550-2019 -
COMPTEURS D'EAU :

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 13 mai 2019;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil municipal ont préalablement reçu une copie du texte du règlement;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte le règlement numéro 550-2019, concernant les modalités d'installation des compteurs d'eau.

NOTE: Le règlement sera reproduit en totalité dans le registre des règlements de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

180-2019

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 551-2019
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT
425-2011 (CONCERNANT LES FRAIS DE
PARCS) :

Monsieur le conseiller François Potvin, dépose un avis de motion, voulant qu'il y ait présentation d'un règlement d'urbanisme modifiant le Règlement de lotissement 425-2011 afin d'exempter les activités agricoles en zone agricole permanente de l'obligation de céder du terrain à des fins de parcs ou de terrains de jeux lors d'une opération cadastrale et demande une dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

181-2019

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 551-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 425-2011 (CONCERNANT LES FRAIS DE PARCS) :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que le conseil de la ville de Normandin adopte le projet de règlement 551-2019 modifiant le règlement de lotissement 425-2011 et ses amendements afin d'exempter les activités agricoles en zone agricole permanente à l'obligation de céder du terrain à des fins de parcs ou de terrain de jeux lors d'une opération cadastrale.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

182-2019

OFFRE DE SERVICES EN URBANISME - ATELIER URBAIN :

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par l'Atelier Urbain, qui sont déjà la firme qui nous offre support et conseil en urbanisme;

CONSIDÉRANT l'absence de ressource au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement depuis le 9 mai dernier et le délai nécessaire à l'embauche d'une nouvelle ressource;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

- a) Que la Ville de Normandin accepte la proposition de l'Atelier Urbain au prix de 60 \$/heure (plus taxes) pour fournir les services techniques à distance, relatifs à l'analyse et l'émission de permis.
- b) Que madame Lyne Groleau, directrice générale et greffière soit autorisée à signer les documents nécessaires pour et au nom de la Ville.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

183-2019

MANDAT DE SIGNATURE POUR LES DOSSIERS D'URBANISME :

CONSIDÉRANT le départ de l'inspectrice en bâtiment et environnement remplaçante en date du 9 mai 2019;

CONSIDÉRANT qu'en attendant que le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement soit comblé nous devons tout de même donner suite aux demandes de permis.

CONSIDÉRANT le mouvement de main d'oeuvre pour le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement;

CONSIDÉRANT que nous devons parfois rapidement émettre des certificats d'autorisation et des permis;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

- a) Que le conseil municipal de Normandin autorise madame Lyne Groleau, directrice générale et greffière à signer les certificats d'autorisation et permis en l'absence de l'inspecteur en bâtiment.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

- b) Que le conseil municipal de Normandin autorise madame Marie-Luce Benoît et monsieur Maxime Vézina-Colbert, de l'Atelier urbain à signer les certificats d'autorisation et permis pour et au nom de la Ville.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

184-2019

DÉROGATION MINEURE AU 790 RUE ST-
CYRILLE :

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin a reçu une demande de dérogation mineure, pour la propriété sise au 790 rue St-Cyrille, en regard de l'agrandissement de la galerie avant;

CONSIDÉRANT que l'acceptation de cette demande rendrait conforme un empiètement supérieur à 1.80 mètre dans la marge de recul avant sans toutefois être en deçà de 2 mètres;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été produit le 14 mai dernier, avisant la population que le conseil municipal statuerait sur ladite demande à la présente séance;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif de l'urbanisme recommande au conseil de la ville de Normandin d'acquiescer à cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune personne n'est venue se faire entendre par le conseil relativement à cette demande à la présente séance et qu'autoriser la demande ne porte préjudice à aucune autre personne;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que la dérogation mineure demandée pour la propriété sise au 790 rue St-Cyrille, soit, et est acceptée par le conseil de ville de Normandin et que soit autorisée, par le fait même, l'agrandissement de la galerie avant avec un empiètement supérieur à 1.80 mètre dans la marge de recul avant sans toutefois être en deçà de 2 mètres.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

185-2019

MTQ PANNEAU AFFICHAGE VITESSE 30KM ET
PRÉ-SIGNAL :

CONSIDÉRANT la topographie particulière de l'endroit et que c'est malgré tout le meilleur endroit pour faire traverser les élèves;

CONSIDÉRANT que plusieurs incidents mineurs ont déjà eue lieu à cet endroit;

CONSIDÉRANT que le transport lourd n'a pas la visibilité adéquate;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil municipal de Normandin demande au Ministère des transports, l'installation d'une affiche de vitesse à 30 km/h et une affiche pré-signal dans le secteur de la côte de l'église sur l'avenue du Rocher afin de resserrer les mesures de sécurité pour les élèves ayant à traverser à cet endroit.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

186-2019

ENGAGEMENT DE LA VILLE - AUGMENTATION
DE LA CAPACITÉ DU SYSTÈME DES EAUX
USÉES :

CONSIDÉRANT la construction d'une usine de congélation de bleuets à Normandin;

CONSIDÉRANT que la Ville a la capacité disponible pour le traitement des eaux usées de cette usine;

CONSIDÉRANT qu'après une saison d'opération nous serons en mesure de mieux évaluer les besoins à combler;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que la Ville de Normandin s'engage à évaluer et à augmenter au besoin la capacité de son système de traitement des eaux usées, et ce à compter de l'automne 2019.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

187-2019

SOUMISSIONS - LIGNAGE ROUTIER 2019 :

CONSIDÉRANT la soumission reçue:

SOUMISSIONNAIRE INVITÉ	*PRIX	NOTES
Inter-Lignes	0.29 \$	Conforme
Lignes Maska	-	Non déposé
Pro-Lignes	-	Non déposé
Lingco	-	Non déposé

**Les taxes sont exclues.*

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil municipal accorde le contrat de lignage routier pour la saison 2019 au seul soumissionnaire conforme, soit "Inter-Lignes" au prix de 0.29 \$ le mètre de lignes simples blanches, plus les taxes, pour 7 500 mètres de lignes simples, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission numéro SIL 129682.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

188-2019

OFFICIALIZATION D'ENGAGEMENT D'UN
INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET
ENVIRONNEMENT :

CONSIDÉRANT l'affichage du poste d'inspecteur en bâtiment et environnement;

CONSIDÉRANT que la candidature de M. Pier-Luc Dufour répond aux exigences du poste;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal entérine l'engagement de Monsieur Pier-Luc Dufour au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement en remplacement d'un congé maternité (16 mois), le tout selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

189-2019

REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ
PUBLIQUE :

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Robin Gauthier au poste de conseiller au siège numéro 4;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que Monsieur le conseiller Daniel Boisclair soit l'élu représentant la Ville de Normandin au comité de la Sécurité publique.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

190-2019

SIGNATURE D'ENTENTE AVEC L'USINE DE
CONGÉLATION :

CONSIDÉRANT la construction d'une usine de congélation au parc industriel Est;

CONSIDÉRANT que la présente entente a pour but d'établir les droits et devoirs des parties dans le cadre de ces rejets et du traitement de toutes les eaux actuelles et futures de LA COMPAGNIE dans le réseau d'égout sanitaire de LA VILLE;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

- a) Que le conseil municipal entérine le protocole d'entente avec l'entreprise I1077422 Canada inc. pour l'usine de congélation.
- b) Que madame Lyne Groleau, et monsieur Mario Fortin, respectivement directrice générale et greffière et maire, soient mandatés à signer pour et au nom de la Ville de Normandin, le protocole ci-haut mentionné.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

191-2019

CORRESPONDANCE :

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
OBJET: Accusé réception de notre résolution sur le Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte.

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
OBJET: Réponse à notre demande d'installation de haies brise-vent sur la route 373 et route 169.

Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants; OBJET: Invitation à participer à l'appel de projets en cours, afin d'obtenir une aide financière pour réaliser nos politiques et nos plans d'action en faveur des aînés.

192-2019

RAPPORT DES ÉLUS :

Chacune des élues et chacun des élus informent l'assemblée des activités auxquelles elles et ils ont pris part depuis l'assemblée précédente.

193-2019

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

194-2019

VARIA :

Monsieur le conseiller Daniel Boisclair propose que des félicitations soient transmises au comité organisateur du 65e anniversaire de fondation de la garde paroissiale St-Cyrille de Normandin.

195-2019

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE LE 15
JUILLET 2019 :

196-2019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 47.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Mario Fortin, maire

Lyne Groleau
Directrice générale et greffière